



Collège Emile Zola – Rennes

Conseil d'administration du 7 février 2011

compte-rendu « parents d'élèves »

validé par les membres présents du conseil d'administration le 10 février 2011

Rappel

L'an passé, les parents d'élèves avaient émis le souhait de disposer d'un compte-rendu rapide des points évoqués en Conseil d'administration du collège (CA), dans les jours suivant la réunion.

Le compte-rendu officiel, avec secrétariat tournant, n'étant soumis à l'approbation du CA que lors du CA suivant (en l'occurrence, plusieurs mois après).

Parents d'élèves élus présents (6 sièges)
[titulaires en **gras**, suppléants en *italique*] :

- **Brigitte Compain**
- **Martine Tassel-Leprovost**
- **Georgette Bringolet**
- **Gilles Bénard**
- **Nicolas David**
- *Jean-Pierre Graziano*

Membres présents : 20

Membres absents : 0

Membres excusés : 0

Le quorum étant atteint, Mme la Provisoire ouvre la séance.

L'ordre du jour du conseil d'administration est le suivant :

[Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2010](#)

[Adoptio du rapport de fonctionnement 2009-2010 présenté le 14 décembre 2010](#)

A – **AFFAIRES PÉDAGOGIQUES**

- rentrée 2011-2012
 - . [Dotation Globale Horaire \(DGH\)](#) : création, suppression de postes
- année 2010-2011
 - . [réunion Délégués de classe](#) : bilan
 - . [voyages scolaires](#) : situations
 - . [pont de l'Ascension](#) : modification des récupérations

B – **AFFAIRES FINANCIÈRES**

- [compte financier et DBM](#)
- [contrats et conventions](#)

C – **QUESTIONS DIVERSES**

a) des enseignants : aucune

b) des élèves délégués : aucune

c) [des parents d'élèves](#) :

- 1) **restauration 2010-2011** : l'accès à la cantine est saturé (accès difficile, temps d'attente long, peu de temps pour manger,...). La formule « forfait hebdomadaire » ne peut-elle pas être déclinée en forfait 2 ou 3 jours déclarables par les familles en début d'année ou en début de trimestre ? Autres solution ?
- 2) **livret de compétences** : état d'avancement au collège Zola
- 3) **histoire des arts** : programme, supports, par qui, temps consacré, au programme du brevet,...
- 4) **nouvelles technologies** :
 - . programme d'investissement pour cette année
 - . programme « nouvelles pratiques » (ex : enregistrement direct des absences [appel])
 - . point sur les formations des enseignants à l'usage pédagogique des TICE.
- 5) **allègement du cartable** : mesures mises en place depuis janvier.
- 6) **voyage en Espagne** :
 - . point sur l'enquête
 - . point sur les modalités de participations
 - . point sur les modalités pratiques et d'information des parents
- 7) **rythmes scolaires** : suites de la démarche nationale et impacts dans l'établissement notamment pour la rentrée 2010-2011 (réflexions locales, modalités d'organisation planning).
- 8) **élèves en difficultés** : mesures mises en place.

Conseil d'administration

18h15 : ouverture de la séance

20 membres présents

Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2010

Mme la Provisure sollicite les membres du conseil d'administration quant aux éventuelles modifications à enregistrer.

Les parents d'élèves demandent qu'un complément soit apporté page 2, dans le chapitre «Année 2010-2011» paragraphe «Voyages scolaires» et proposent la rédaction suivante (complément ci-dessous en *italique*) :

«Elle [Mme la Provisure] fait remarquer que les questionnaires *diffusés par les parents d'élèves pour la préparation* des conseils de classe font mention à de nombreuses reprises, des avis favorables des parents, voire des demandes, à l'organisation des voyages »

«Les parents d'élèves précisent que ces avis voire demandes ne sont pas contradictoires avec leur position qui concerne les modalités de participation à ce ou ces voyages : information obligatoire de toutes les familles et non pas «présélection» sans information des familles non sélectionnées.

«Les parents d'élèves rappellent que la question posée « Que pensez-vous des voyages et échanges scolaires ? » ne comportait aucune orientation POUR ou CONTRE l'organisation de voyages ou échanges scolaires ».

>>> La prise en compte de ces corrections permet le vote (20 pour) et la **validation du procès-verbal du 14 décembre 2010.**

Adoption du rapport de fonctionnement 2009-2010

Lors du Conseil d'administration du 18 novembre 2010, Mme la Provisure a présenté le principe du rapport de fonctionnement 2009-2010, dans sa nouvelle version : organisée à la fois pour permettre le bilan global de l'année passée et pour enrichir la mémoire collective (recensement et bilan de chaque action menée).

Le rapport ayant été distribué en séance, la validation est reportée au conseil d'administration suivant afin de laisser le temps pour en prendre connaissance.

>>> Ce point n'a pas été soumis au vote. **Le rapport n'est pas validé.**

A/. Affaires pédagogiques

Rentrée 2011-2012 / Dotation Globale Horaire (DGH)

Mme la Provisure précise que le recteur d'Académie a fait le choix de privilégier les dotations pour les collègues. L'Inspecteur d'Académie a attribué une DGH de 621 heures dont 44 en Heures Supplémentaires Annuelles (HSA) pour la rentrée prochaine.

La prévision d'effectifs au collège Zola annonce une hausse pour la rentrée : 20 divisions dont la section internationale de chinois soit 552 élèves.

Pour information, les élus SNES/FSU précisent que la section internationale de chinois est à elle seule très consommatrice de moyens (13 élèves devront suivre 3h de chinois, 3h d'anglais, 3h de littérature chinoise, 2h de maths en chinois soit 11h d'enseignement). La venue d'un professeur chinois rémunéré par la Chine est envisagé sur la base d'«arrangements» entre États. Son hébergement et son entretien seraient à la charge de la France. Sur quelle ligne budgétaire ? Dotation supplémentaire ou budget du collège ? Rien n'est vraiment précisé à ce jour. Tout ceci est très inquiétant.

Les Parents d'élèves s'étonnent de ces choix, de ces «arrangements» (terme officiel), qui se font entre gouvernements. De plus, se pose la question de la cohérence pédagogique avec les enseignants français et des relations parents / professeurs.

Mme la Provisure complète que ces charges ne peuvent être prises en compte par les collectivités qui n'ont

pas le droit d'héberger et d'entretenir gratuitement.

Mme la Provisure précise qu'à ce stade de l'année, l'exercice est purement arithmétique. Il sera calé finement et quasi définitivement en juillet lorsque tous les paramètres seront connus : nombre de titulaires, d'agrégés, ... et donc d'heures affectées, effectifs, ...

Afin de mettre en œuvre la prochaine rentrée sur la base de ces moyens annoncés, Mme la Provisure a souhaité réaliser l'exercice «fin» dès ce début d'année pour vérifier le réalisme et l'efficacité de la proposition finale. Ce travail a été présenté lors de la Commission permanente, le 31 janvier dernier.

La méthode « simple » utilisée pour faire cet exercice compliqué avec les moyens annoncés consiste en une remise à plat des horaires réglementaires officiels pour les comparer à la DGH attribuée.

Le calcul des besoins par élève, par discipline et l'intégration des heures d'Activités à Responsabilités Éducatives (UNSS, labo,...), et la prise en compte des apports (heures des professeurs, ...) donnent un écart qui permet de déduire le nombre de postes à temps complet, à temps partiel, et les propositions pour « boucler » le dispositif.

Ces propositions peuvent être :

- des créations de poste,
- des « partages » de missions d'enseignants sur plusieurs établissements (CSR / compléments de services rendus ou CSD / compléments de services donnés)
- des compléments d'heures (un professeur doit 18h00 d'enseignement) en ayant recours au dispositif BMP / Bloc de Moyens Provisoires qui peut amener un professeur à se répartir sur 2 ou 3 établissements.
- des heures supplémentaires (HSA),
- des postes de stagiaires (postes « berceau ») si un tutorat peut être mis en place dans l'établissement.

Sur la base de cet exercice, la répartition « arithmétique » par niveau pourrait être la suivante :

niveau	sections	Effectif moyen par classe	Nb heures
6èmes	135 élèves répartis : - section internationale chinois (13 élèves) - bilangue anglais/allemand (15 élèves) - bilangue anglais/chinois (29 élèves) - bilangue anglais/turc (12 élèves) - anglais LV1 (66 élèves)	6ème 1 : 27 élèves 6ème 2 : 27 élèves 6ème 3 : 27 élèves 6ème 4 : 27 élèves 6ème 5 : 27 élèves	147h
5èmes	135 élèves répartis : - bilangue anglais/allemand (15 élèves) - bilangue anglais/chinois (29 élèves) - bilangue anglais/turc (11 élèves) - anglais LV1 (80 élèves)	5ème 1 : 27 élèves 5ème 2 : 27 élèves 5ème 3 : 27 élèves 5ème 4 : 27 élèves 5ème 5 : 27 élèves	146,5h
4èmes	146 élèves répartis : - bilangue anglais/allemand (25 élèves) - bilangue anglais/chinois (27 élèves) - bilangue anglais/turc (6 élèves) - anglais LV1 (88 élèves)	4ème 1 : 29,2 élèves 4ème 2 : 29,2 élèves 4ème 3 : 29,2 élèves 4ème 4 : 29,2 élèves 4ème 5 : 29,2 élèves	159,5h
3èmes	136 élèves répartis : - bilangue anglais/allemand (25 élèves) - bilangue anglais/chinois (27 élèves) - bilangue anglais/turc (0 élève) - anglais LV1 (88 élèves)	3ème 1 : 27,2 élèves 3ème 2 : 27,2 élèves 3ème 3 : 27,2 élèves 3ème 4 : 27,2 élèves 3ème 5 : 27,2 élèves	154h
divers			14h
TOTAL	- section internationale chinois (13 élèves) - bilangue anglais/allemand (80 élèves) - bilangue anglais/chinois (112 élèves) - bilangue anglais/turc (29 élèves) - anglais LV1 (322 élèves)	552 élèves	621h

Cet exercice ne tient pas compte :

- des différentes décharges dont certains professeurs peuvent faire l'objet : représentants syndicaux, missions spécifiques,...
- des effectifs de classe inférieurs à 12 élèves qui peuvent permettre une suppression pure et simple de la section concernée (sauf à ce que ce soit un choix de l'établissement) : exemple de la section latin-grec ou turc.
- des mouvements d'élèves.

Les élus SNES/FSU précisent que cette DGH est faite avec les effectifs connus dans les établissements, sans marge pour les mouvements de rentrée alors que l'augmentation de la métropole rennaise est de 6% par an. Depuis 4 ans, le nombre d'habitants a augmenté de 26%. Ce phénomène est en constante progression. Il faut en tenir compte dans les prévisions d'effectifs. Chaque année, les effectifs de rentrée sont supérieurs aux prévisions alors que les données et les tendances sont connues et disponibles.

Ils tiennent également à préciser que la mise en place des BONS horaires dès le début de l'année (cela signifie une partie des HSA à transformer d'emblée) serait la marque d'une plus grande efficacité et éviterait beaucoup de perte d'énergie due au bricolage que nécessitent les rattrapages et les adaptations en cours d'année. Cette efficacité porterait notamment sur une meilleure prise en main des élèves dès le début et leur permettrait une meilleure intégration. Les heures proposées actuellement (en plus des horaires) à certains élèves produisent des effets négatifs : alourdissement de leurs pages de travail, moqueries des autres élèves.

Les élus SNES/FSU dénoncent les mauvaises conditions de travail et la baisse des moyens proposés. Compte-tenu de la hausse des effectifs annoncée, la DGH est en-deçà de ce qu'elle devrait être réglementairement (-4h).

Ils constatent que l'exercice proposé à ce stade de l'année, sans les éléments de dernières minutes (nouveaux arrivants,...) qui viennent alourdir le dispositif, est déjà insuffisant. Ces faits sont inacceptables alors même les heures manquantes sont essentielles notamment pour la mise en place d'aides aux élèves en difficultés dès le début d'année.

Les élus INDEPENDANTE ET COLLEGIALE constatent le manque d'heures en lettres classiques et en langues alors que déjà aujourd'hui la situation est délicate notamment en anglais où aucune aide ne peut être apportée aux élèves en difficultés.

Les élus PARENTS D'ELEVES considèrent que le travail réalisé par Mme la Proviseure est tout à fait intéressant mais ne peuvent cautionner les principes de la politique générale de l'État qui sont de diminuer systématiquement les dotations et qui ont complètement perdu de vue les objectifs et enjeux d'une éducation de qualité pour tous.

Ils relèvent le courage d'afficher une véritable volonté locale pour maintenir et permettre l'enseignement de matières à faibles effectifs.

Déjà salué l'an dernier, l'effort consenti pour mettre en place la section latin-grec-opéra en 3ème et de surcroît la pérenniser cette année encore dans ce projet de rentrée, est un signe fort de soutien et d'encouragement pour les élèves qui eux-mêmes s'investissent beaucoup.

Les Parents d'élèves saluent cette position d'ouverture qui démontre une volonté de ne pas s'arc-bouter sur un règlement, au détriment de matières dont les hautes instances semblent avoir déjà fait le deuil (on se souvient de la manifestation du jury du CAPES de lettres classiques qui a démissionné en bloc pour dénoncer les matières sacrifiées).

Les Parents d'élèves regrettent que cet exercice de qualité soit déjà révélateur des manques de moyens pour la rentrée prochaine et qu'au bout du compte, on ne soit obligé de déshabiller l'un pour habiller l'autre. Pourquoi faut-il qu'il y ait des sacrifices ?

Ils dénoncent également l'approche arithmétique des prévisions sans prise en compte des données d'évolution des territoires et au détriment de la qualité de notre enseignement. Cette approche n'est pas sérieuse.

M le Conseiller général constate et se félicite de la notoriété de l'établissement alors qu'une âpre bataille avait permis de « sauver » l'établissement de la fermeture voilà quelques années.

Il juge hallucinant le peu de moyens octroyés alors que la priorité sur les langues étrangères est incompatible avec des effectifs de 30 à 35 élèves par classe.

Il affiche clairement son opposition à la politique générale de l'État tout en saluant au passage le travail de qualité réalisé par Mme la Proviseure.

Mme la Proviseure propose de procéder au vote.

Les élus SNES/FSU lisent une motion à laquelle les Parents d'élèves se rallient :

« Cette année, nous constatons de nouveau la lourdeur des effectifs dans un très grand nombre de classes (8 classes à 30 élèves dans les niveaux 5ème, 4ème et 3ème) ainsi que la difficulté à assurer le soutien aux élèves en difficultés (en HSE, avec des incompatibilités des emplois du temps, pas intégré de façon efficace dans le cursus de ces élèves).

« Les élèves de 5ème (qui ont suivi leur scolarité dans des classes à 29 et à 30 élèves en 6ème) sont encore dans cette situation cette année.

« La DGH prévoyait un effectif total de 130 élèves en 6ème, nous en avons 137. Celle pour l'an prochain nous en annonce 135... pour combien en réalité à la rentrée ?

« Ce qui nous inquiète aussi, ce sont les conditions matérielles à venir en technologie, SVT et physique (absence de groupes). Aurons-nous à choisir entre l'horaire officiel en classe entière ou un travail en groupe avec non-respect de l'horaire-élève ?

« La quantité d'HSA et l'augmentation du nombre d'élèves par classe allourdissent sans cesse la charge des enseignants.

« Ce qui nous inquiète enfin, est l'arrivée de la SIC et de ses conséquences éventuelles sur la DGH. Tous les moyens seront-ils donnés en plus cette année ? Et les années à venir ? ...

« Dans ces conditions, sans remettre en cause le travail de Mme la Proviseure qui a largement pris en compte les attentes des professeurs, nous constatons que la Dotation Globale Horaire est déficitaire par rapport aux besoins réels et nous arquons notre opposition aux conditions dans lesquelles se prépare la rentrée en votant CONTRE lors du vote sur le projet de répartition.

« Nous demandons aux Parents d'élèves de s'associer à notre vote CONTRE la DGH telle qu'elle est à l'heure actuelle ».

Les élus SNES-FSU

>>> Le vote : 10 contre, 8 abstentions, 2 pour. **La DGH n'est pas approuvée.**

Les textes prévoient dans ce cas la convocation d'un nouveau conseil d'administration.

Les dates proposées sont :

- commission permanente : mercredi 9 février à 13h30
- conseil d'administration : vendredi 11 février à 17h30

Année 2010-2011

- réunion des délégués de classe : bilan

Mme la Conseillère Principale d'Établissement (CPE) présente le bilan de la réunion des délégués de classe qui s'est tenue le 24 janvier 2010.

A l'ordre du jour, ont été traitées des rappels liés au règlement (retards du matin, circulation dans les couloirs le midi) et les questions ayant émergé lors de la préparation des conseils des classes :

- la détérioration des toilettes notamment chez les garçons : des efforts sont faits par les personnels pour assurer l'entretien mais il subsiste quelques casseurs qui causent beaucoup de désagrément à tous.
- le fonctionnement des études : amélioration due aux salles de qualité et à la refonte des plannings des surveillants. La situation la plus délicate étant celle des cas d'absences multiples de professeurs. Dans ce cas précis, le recours à « une cour » à surveiller est admis en plus des études si nécessaire.
- animation du midi : basket, ping-pong, tarot, tournoi de foot en perspective, fête éventuelle.

- demande de foyer : actuellement les élèves ne disposent d'aucun lieu de détente ni machine à boissons chaudes. Le partage de ces éléments avec les équipements du lycée ne sont pas possibles. La rénovation de l'établissement prévoit deux espaces foyer pour le collège (un pour les petits et un pour les grands). Il reste à patienter quelques mois avant la fin des travaux.
- configuration des lieux : elle rend difficile la surveillance notamment au niveau des cours. L'accès à la cantine, au sous-sol, est également rendu difficile du fait de la file d'attente dans les escaliers.
- ½ pension : au-delà des élèves considérés prioritaires parce qu'ils participent à des activités (UNSS, chorale, ...), certains élèves tentent de gruger pour passer plus vite. Ceux qui sont pris sont contraints de passer en dernier pendant une semaine.

- voyages scolaires : situations

Voir historique « échanges scolaires en Espagne » dans le compte-rendu de conseil d'administration du 14 décembre 2010.

Suite aux retours de l'enquête lancée fin 2010, au matin du conseil d'administration du 14 décembre, Mme la Proviseure précise que sur les 61 hispanisants, 49 ont fait connaître leur désir de partir.

Pour ceux qui ne partent pas, les motifs suivants sont évoqués : santé, punition, impossibilité d'assurer l'hébergement de l'élève espagnol, timidité excessive, non gratuité.

Une réunion des parents est prévue JEUDI 24 MARS à 18h30 au collège.

Planning des échanges France-Espagne :

- séjour des espagnols en France : du 4 au 12 avril
- séjour des français en Espagne : du 11 au 20 mai.

Les comptes prévisionnels des échanges avec l'Espagne (49 familles concernées) et avec l'Italie (25 familles concernées) sont présentés en séance et seront mis en annexe à ce compte-rendu.

Mme la Proviseure demande qu'un emploi du temps spécifique soit mis en place pour les 36 élèves restant à Rennes afin de leur proposer un programme particulier, plus ouvert sur l'extérieur, jusqu'au retour de leurs camarades.

- pont de l'Ascension : modification des récupérations

L'Inspection académique informe que la récupération des cours du 3 juin (pont de l'Ascension) aura lieu les :

- mercredi 1er juin après-midi
- mercredi 15 juin après-midi.

B/. Affaires financières

Compte financier et DBM

L'exercice 2010 présente un résultat positif de 7055,69 €.

- montant net des recettes : 123 110,24 €
- montant net des charges : 116 054,55 €

Ce résultat permet l'augmentation du fonds de roulement.

- fonds de roulement au 31/12/2009 :	15 818,20 €
- résultat de l'exercice :	7 055,00 €
- immobilisation sur fonds de roulement (matériel informatique) :	3 499,99 €
- variation au cours de l'exercice 2010 :	3 555,70 €
- fonds de roulement au 31/12/2010 :	19 373,90 €

La situation est conforme aux exigences du Conseil Général qui demande à ce que les fonds de réserve ainsi bloqués ne soient pas trop importants.

Certaines disciplines n'ont pas assez de crédits, d'autres semblent en avoir trop. Cette situation peut s'expliquer par :

- l'instabilité des équipes : elles n'ont pas le temps de s'organiser du fait des fréquents changements

- la mise en place par le Conseil Général de la dotation d'ouverture culturelle : allège les crédits précédemment utilisés dont l'affectation n'est pas encore prévue.

Mme la Provisure propose de voter.

>>> Le vote : 20 pour, 0 contre, 0 abstention. **Le compte financier est approuvé.**

Proposition de décision modificative au budget

- Intégration des budgets des voyages autorisés après le vote du budget initial
 - Italie : 5 580 €
 - Espagne : 13 800 €
 - Allemagne : 4 560 €

- Prélèvement de 11 500 € sur fonds de roulement

Ce prélèvement ajouté aux 1 500 € déjà autorisés lors du vote du budget initial, permettra de compléter l'équipement informatique, audiovisuel et scientifique :

- 7 000 € : crédits destinés à l'acquisition de matériels informatique et scientifique
- 4 500 € : acquisition d'un Duplicator pour les langues et de vidéoprojecteurs pour l'équipement de 3 salles.

Après ce prélèvement, le fonds de roulement s'élève à 6 373,90 €.

>>> Le vote : 20 pour, 0 contre, 0 abstention. **La décision modificative est approuvée.**

Contrats et conventions

Sont demandées respectivement par les professeurs d'Espagnol et de Musique, 5 conventions et 1 adhésion :

- animation « Amérique latine et développement durable » : 400 €
- adhésion « association Arc et son » : 15 €.

>>> Le vote : 20 pour, 0 contre, 0 abstention. **Les propositions sont approuvées.**

C/. QUESTIONS DIVERSES

a) des enseignants : aucune.

b) des élèves délégués : aucune.

c) des parents d'élèves :

1) restauration 2010-2011 : l'accès à la cantine est saturé (accès difficile, temps d'attente long, peu de temps pour manger,...). La formule « forfait hebdomadaire » ne peut-elle pas être déclinée en forfait 2 ou 3 jours déclarables par les familles en début d'année ou en début de trimestre ? Autres solution ?

La saturation est liée en partie à l'emploi du temps. Les effectifs vont augmenter. Les emplois du temps devront tenir compte de la ½ pension.

L'éventualité d'un changement de dispositif doit être mûrement réfléchi. Une palette de forfaits ne risquerait-elle pas de générer des ralentissements (blocage des cartes des « grugeurs », ...).

Mme la Provisure propose aux parents de collecter des informations sur les dispositifs connus déjà en place dans d'autres établissements pour approfondir le sujet.

2) livret de compétences : état d'avancement au collège Zola

Mme la Provisure précise qu'un rendez-vous avec les professeurs est prévu mardi 8 février et que le principe d'une journée « banalisée » (sans cours), journée de travail, est proposé par le SNES.

Un temps de réflexion est nécessaire pour coordonner les équipes pédagogiques et les modes de faire. Un

programme n'est pas perçu par tous de la même façon. L'idée n'est pas de faire semblant mais d'arriver à un travail intéressant. Il faut donc se mettre d'accord et se caler.

Si le socle commun n'est pas validé, l'élève ne peut obtenir son DNB.

Aujourd'hui, un élève qui a juste la moyenne va se voir qualifié de « ensemble moyen ». Il a acquis des choses... mais en fait qu'a-t-il acquis ?

Un élève qui a 6 ou 7 va se voir qualifié de « ensemble insuffisant, mauvais,... ». Lui aussi a acquis des choses... mais en fait qu'a-t-il acquis ? Ce qu'il a acquis n'est pas valorisé...

Mme la Proviseure propose de voter le principe d'1/2 journée « banalisée », (un mercredi matin ? À confirmer).

>>> Le vote : 16 pour, 0 contre 0 abstention. **Le principe d'1/2 journée « banalisée » est approuvée.**

Mme la Proviseure va réunir les parents d'élèves de 3ème **Jeudi 17 mars** (horaire à confirmer) pour évoquer avec eux le DNB, le livret de compétence et les sujets post-3ème.

3) histoire des arts : programme, supports, par qui, temps consacré, au programme du brevet,...

Il s'agit de l'union de l'histoire et des arts. Cette matière est suivie depuis le début de l'année même si les textes sont flous.

Le programme s'étend du XXème siècle à nos jours. Des œuvres sont étudiées dans l'année mais d'autres choix sont possibles.

Les modalités : les élèves auront la possibilité de présenter une œuvre, seul, à deux ou à trois. Ils seront évalués et auront un entretien d'environ 15' devant un jury composé de 2 professeurs : un professeur d'histoire et un professeur d'arts (plastiques ou musique selon les œuvres présentées).

Lors de cette évaluation, ils pourront disposer de supports de type diaporama ou autre support pour valoriser leur présentation.

Les dates sont les **30 et 31 mai** (+ le 1er juin en cas de besoin). Deux autres dates ont été retenues en cas d'indisponibilité de professeurs : 23 et 24 mai.

4) nouvelles technologies :

a. programme d'investissement pour cette année

b. programme « nouvelles pratiques » (ex : enregistrement direct des absences [appel])

c. point sur les formations des enseignants à l'usage pédagogique des TICE.

a. Voir le paragraphe Affaires financières (matériels informatiques et scientifiques, linguistiques et vidéoprojecteurs).

b. Les Parents d'élèves s'étonnent de ne pas voir s'installer dans le collège le système d'appel (présents-absents) en réseau déjà implanté dans de nombreux établissements et qui permet de cocher les absents avec enregistrement direct sur une base centralisée. Le point quotidien des absents est assuré automatiquement par des requêtes préalablement programmées par la maintenance qu'il suffit de consulter et/ou d'imprimer.

c. Les formations programmées sont de type compagnonnage et portent sur les applications internes.

5) allègement du cartable : mesures mises en place depuis janvier.

Aucune mesure n'a été prise depuis la rentrée. Les efforts ont été faits en début d'année. Les observations quotidiennes à l'entrée dans l'établissement révèlent quelques cas de cartables encore lourds notamment chez les 6èmes et les 5èmes. Mme la Proviseure s'engage à revoir ce sujet en réunions pédagogiques.

6) voyage en Espagne :

. point sur l'enquête

. point sur les modalités de participations

. point sur les modalités pratiques et d'information des parents

Voir le paragraphe Affaires pédagogiques / année 2010-2011 / voyages scolaires

7) rythmes scolaires : suites de la démarche nationale et impacts dans l'établissement notamment pour la rentrée 2010-2011 (réflexions locales, modalités d'organisation planning).

Les conclusions nationales ne sont pas connues. Mme la Proviseure s'accorde à dire qu'une réflexion locale peut être engagée : faire disparaître les débuts de cours des 6èmes à 8h00, proposer de séquences de 3/4h pour les cours,...

8) élèves en difficultés : mesures mises en place.

Pour les enfants en difficultés, des Aides au Travail Personnalisé (ATP) sont prévues et proposées aux parents des enfants concernés.

Après la 6ème, la situation reste assez floue pour les parents. Il semble que des initiatives personnelles de professeurs existent.

Pour les enfants dyslexiques, deux situations sont possibles :

- ils font l'objet d'un Plan d'Aide Personnalisé (PAI) : les adaptations sont prévues d'emblée
- ils n'ont pas de PAI et ne sont pas encore identifiés : le repérage reste à faire et les adaptations ne peuvent se faire sans diagnostic et suivi. Les parents doivent signaler la situation aux enseignants.

Fin.